



Sous le Parrainage de la
**COMMISSION DES FORÊTS D'AFRIQUE
CENTRALE (COMIFAC)**



PROGRAMME PRELIMINAIRE

Séminaire International

THÈME CENTRAL:

**« ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET GOUVERNANCE
FORESTIÈRE EN AFRIQUE CENTRALE »**

25 -26 Novembre 2010, Brazzaville-Congo

Co-organisé par :

***SECRÉTARIAT POUR L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE EN
AFRIQUE CENTRALE (SEEAC)***

**L'ASSOCIATION CONGOLAISE POUR LES ÉTUDES D'IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX
(ACEIE)**

soutenu par :



INTRODUCTION

En vue de contribuer efficacement au renforcement des capacités en évaluation environnementale et à sa promotion comme outil privilégié d'intégration des aspects liés à l'environnement dans la prise des décisions, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations dans l'optique d'un développement équilibré et durable, les professionnels en évaluation environnementale de dix pays d'Afrique centrale ont décidé de s'organiser en associations nationales pour l'évaluation environnementale. Les pays concernés sont : Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Tchad, Sao Tomé et Príncipe.

Les associations nationales se sont regroupées en un Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) en 1998. Le SEEAC est le point focal sous régional du Réseau de Développement des Capacités et Liens en Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (CLEAA) et bénéficie du Projet d'Appui aux Associations Nationales pour l'Évaluation Environnementale d'Afrique Centrale (PAANEEAC) financé par les Pays-Bas.

Le SEEAC entend contribuer aux réflexions sur l'avancement de l'évaluation environnementale en Afrique centrale et à l'optimisation de son potentiel comme outil de développement durable. C'est le sens qu'il faut donner à l'organisation de ce séminaire international sur l' « évaluation environnementale et la gouvernance forestière en Afrique centrale ».

CONFORMITÉ AVEC LE PLAN DE CONVERGENCE DE LA COMIFAC

L'organisation de ce séminaire international est en phase avec le plan de convergence de la COMIFAC dont un des résultats attendus de l'axe stratégique numéro 1 est que la réalisation d'études d'impact sur l'environnement soit effective pour toutes les interventions majeures en milieu forestier. Le plan d'opérations 2009-2011 de ce plan de convergence prévoit à cet effet un projet visant la prise des mesures favorables à la réalisation des études d'impact environnemental préalables au lancement des projets et grands travaux en milieu forestier. A travers ce séminaire international, le SEEAC, s'alignant sur les orientations de l'axe stratégique numéro 7 du plan de convergence de la COMIFAC entend contribuer à l'atteinte des résultats escomptés au travers de l'organisation, l'information, la formation et la concertation des parties prenantes impliquées dans la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.

PROBLÉMATIQUE DU SÉMINAIRE

Les forêts du Bassin du Congo constituent le deuxième massif forestier tropical mondial le plus important le plus important après l'Amazonie. Malgré leur rôle déterminant pour la communauté internationale, la sous-région, les gouvernements des pays concernés, le secteur privé, la population et les communautés locales au regard de la préservation de la diversité biologique, la régulation climatique, l'intégration sous-régionale, des recettes budgétaires, des activités économiques, des emplois, de l'approvisionnement en produits forestiers et de l'offre d'une base de l'existence, elles connaissent un taux de déforestation variable selon les pays, avec une valeur moyenne nette de 0,16%. À la diminution de superficie ainsi engendrée, il faudrait ajouter des pertes en termes de qualité (structure, composition, densité, diversité biologique et vitalité), avec des conséquences qui ne pourraient encore être entièrement évaluées. Cette

dégradation forestière est souvent le fait de l'impact sur les forêts du développement des secteurs non forestiers (mines, infrastructures, industries, urbanisation, agriculture, élevage) avec à la base toute la question de l'aménagement de l'espace.

De même, la littérature sur les populations des forêts du Bassin du Congo relève que ces dernières ont souffert et continuent de souffrir de toutes sortes d'interventions dans ce milieu qui entraînent des ruptures sociales (Colchester et al. 1998). Constamment mis en cause, la création des déséquilibres de pouvoir persistants et des structures politiques qui nient les droits des populations locales à leurs terres et leurs ressources, diminue leur contrôle et leur participation aux prises de décisions et compromet ainsi les efforts de développement forestier durable. Ceci est particulièrement préoccupant pour les populations locales et autochtones et qui sont brimés et discriminés en matière de droit civil et politique (Luling et Kenrick, 1998).

Cette situation met en exergue la problématique de la gouvernance forestière. En effet, malgré la multiplicité des applications du mot « gouvernance », il existe une dynamique commune dans l'usage qui voudrait que la gouvernance vise à mettre en place des pratiques de gestion efficaces, transparentes, participatives et responsables. En s'inspirant de la traduction du terme par la Banque Mondiale, on pourrait dire que gouvernance forestière renvoie à la manière par laquelle le pouvoir est exercé dans la gestion des ressources forestières au service du développement durable. Dès lors, il apparaît qu'un des défis majeurs, au niveau des pouvoirs publics, des opérateurs privés, des organisations de la société civile et des populations, réside dans l'adéquation entre le nécessaire développement socioéconomique et la nécessité de préserver les forêts, cette problématique est du ressort de l'évaluation environnementale. Ce défi est intégré à l'échelle régionale par le Plan de Convergence de la COMIFAC, adopté en 2005 par les Chefs d'Etat de l'Afrique Centrale.

C'est dans ce contexte que le présent séminaire international sur l'évaluation environnementale et la gouvernance forestière entend faire le point sur la place et l'importance de cet outil pour la gouvernance forestière en Afrique centrale, en vue de pouvoir la renforcer.

OBJECTIF

L'objectif du séminaire est de faire le point sur le rôle de l'évaluation environnementale comme outil de promotion de la bonne gouvernance forestière en Afrique Centrale en vue de proposer des alternatives pour la pleine expression de son potentiel dans ce domaine.

RETOMBÉES DU SÉMINAIRE

Les retombées de ce séminaire pour les forêts du Bassin du Congo et les populations concernées sont multiples étant donné que les thématiques abordées visent à apporter des réponses concrètes à l'amélioration de leur gestion en vue d'accroître quantitativement et qualitativement les offres des services socio-économiques et environnementaux. Elle offrira l'occasion à un plus grand nombre de professionnels de la sous-région de participer à un séminaire international et de renforcer ainsi leurs capacités d'une part, et d'autre part, de s'imprégner des actions du Plan de Convergence de la COMIFAC à mettre en œuvre en matière d'évaluation environnementale dans la sous-région.

Les résultats, communications scientifiques et techniques, de même que les débats seront publiés sous forme d'actes du Séminaire. De plus ils serviront de base à la rédaction d'un ouvrage scientifique collectif sur les thèmes du séminaire.

PROGRAMME PRELIMINAIRE

| Jour 1: Matinée | | |
|---|--|---|
| Heures | Articulations | Responsable |
| 8H30-9H30 | Accueil et inscription : | Association Congolaise pour les Études d'Impacts Environnementaux (ACEIE) |
| Cérémonie d'ouverture : | | |
| 9H30-10H00 | Mot de bienvenue | Louis BISSISSI – Président en exercice du SEEAC et Président du Comité d'organisation |
| | Mot de circonstance du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC | Martin TADOUM, MSC , Secrétaire Exécutif Adjoint de la COMIFAC |
| | Allocution d'ouverture du Représentant de l'Administration en Charge de l'Environnement de République du Congo | Officiel Congo |
| | Présentation du déroulement du programme du séminaire | KITEMO Gaston, Secrétaire Exécutif de l'ACEIE : Responsable du comité local d'organisation |
| 10H00-10h30 | Pause café – Photo de famille et visite des stands | Hôtel et Comité d'organisation |
| Articulation 1 : Enjeux de l'Évaluation Environnementale dans le secteur forestier en Afrique centrale | | |
| 10H30-11H00 | Communication 1.1. : Evaluation Environnementale et Gouvernance forestière en Afrique centrale : Vers un partenariat Stratégique | Dieudonné Bitondo, Ir PhD Secrétaire Exécutif du SEEAC) |
| 11H00-11H30 | Communication 1.2. : La Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et les priorités du Plan de Convergence en matière d'évaluation environnementale | Martin TADOUM, MSC , Secrétaire Exécutif Adjoint de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC). |

| | | |
|--|--|---|
| | dans le secteur forestier - | |
| 11H30-12H00 | Communication 1.3. : Perception de l'évaluation environnementale par le parlementaire : contraintes et atouts - | Honorable Jean Jacques ZANG – Député à l'Assemblée Nationale du Cameroun et Président du Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR) |
| 12H00-12H30 | Communication 1.4. : Les réglementations sur l'EIE et le processus de l'APV -FLEGT. | Paul Doko - Président de l'Association Centrafricaine des Professionnels en Evaluation Environnementale (ACAPEE) |
| 12H30-13H00 | Communication 1.5. : Place de l'évaluation environnementale dans l'exploitation forestière - | GAHORO DEALI Blandine Paulette , Directrice de l'Environnement Cadre de Vie et de Planification Environnementale, République centrafricaine |
| 13H00-14H00 | Pause Déjeuner | Hôtel |
| Jour I Après Midi | | |
| Articulation 2 : La pratique de l'Évaluation Environnementale dans le secteur forestier en Afrique centrale | | |
| 14H00-14H30 | Communication 2.1. : Concilier l'écosystème forestier et la population locale pour une gestion durable - | BAFENO ATHYLA Scott - Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature, Direction de Gestion Forestière/RD Congo |
| 14H30-15H00 | Communication 2.2. : Les Critères et Indicateurs (C&I) de la gestion durable des forêts, un nouvel outil d'évaluation d'impacts environnementaux ? Etude de cas de l'évaluation des impacts environnementaux et sociaux des aires protégées dans le bassin du Congo - | BATALOU-MBETANI Alphonse - ERAIFT/Université de Kinshasa, RD Congo |
| 15H00-15H30 | Communication 2.3. : Stratification des impacts sur la végétation en zone forestière après perturbation - Joël | Prof. Louméto & Placide KAYA – Brazzaville, Congo |
| 15H30-16H00 | Communication 2.4. : Rougier et l'Etude d'Impact sur l'Environnement au Gabon : cas de la CFAD d'Ovan - | Dr. KIALO Paulin , Chargé de recherche au CENAREST, Gabon |

| | | |
|--|---|--|
| 16H00-16H30 | Pause café | Hôtel |
| 16H30-17H30 | Panel de discussions : Perspectives relatives à l'ancrage de l'évaluation environnementale comme outils de promotion de la gouvernance forestière en Afrique centrale | Modérateur |
| 17H30-18H00 | Conclusions et lecture des recommandations de la journée 1 | Modérateur |
| 19H00 | Cocktail | Comité local d'organisation |
| Jour 2 : Matinée | | |
| 09H00 | Mot de bienvenue et rappel des travaux du jour 1 et Présentation du déroulement du programme du jour 2 – | Gaston Kitemo Secrétaire Exécutif de l'ACEIE, Congo |
| Articulation 2 : La pratique de l'Évaluation Environnementale dans les secteurs forestiers en Afrique centrale (suite). | | |
| 09H00-09H30 | Communication 2.6. : Evaluation environnementale et gestion durable des ressources forestières de la réserve transfrontalière du Mayombe: Cas de la Réserve de Biosphère de Dimonika – | Dr. TCHINDJANG MESMIN , Enseignant, Université de Yaoundé I |
| 09H30-10H00 | Communication 2.7. : Mise en cohérence de l'évaluation environnementale en relation avec d'autres outils préconisés pour la gestion durable des écosystèmes forestiers - | Dieudonné Bitondo, Ir PhD , SE du SEEAC |
| 10H00-10H30 | Communication 2.8. : Gouvernance forestière et déboisement en période de conflits armés au Burundi : 1989 à 2007 | Prof. HABONIMANA Bernadette , Présidente de l'Association Burundaise pour les Etudes d'Impacts Environnementaux (ABEIE) |
| 10H30-11H00 | Pause café | Hôtel |

| | | |
|--|--|---|
| Articulation 3 : Évaluation environnementale et impacts sur les forêts du développement des secteurs non forestiers (mines, infrastructures, industries, urbanisation, agriculture, élevage); | | |
| 11H00-11H30 | Communication 3.1. : La question minière : un problème à prendre en compte dans la gestion durable des forêts en Afrique Centrale - | Dr Noël WATHA-NDOUDY(1), Jean de Dieu NZILA(2), Brazzaville-Congo |
| 11h30-12H00 | Communication 3.2. : Cadre de l'Evaluation Environnementale dans une exploitation minière en zone Forestière au Congo | Placide KAYA, Expert Bureau d'Etudes Environnement ECO DURABLE, Congo |
| 12H00-12H30 | Communication 3.3. : Modèle de Base d'une Evaluation Environnementale des Zones Humides dans la Région Forestière du Kouilou - | L.V. BIRANGUI (1), R.B. BABA (2), Prof J. Louméto (3), Congo |
| 12H30-13H00 | Communication 3.4 : Bilan et Perspective du « Projet de synergies des connaissances et apprentissage autour de l'EIE des projets miniers en Afrique centrale | Coordination du Projet |
| 13H00-14H00 | Pause Déjeuné | Hôtel |
| Jour 2 : Après midi | | |
| Articulation 4 : Évaluation environnementale et transparence, lutte contre la pauvreté, et prise en compte des intérêts des populations locales dans la gestion des ressources forestières. | | |
| 14H00-14H30 | Communication 4.1. : La question des compensations de biens perdus par les communautés rurales dans le cadre de projets de développement mis en œuvre aux abords de leurs localités: Propositions de méthodes de quantification des paiements à effectuer en vue de l'équité et la durabilité au sein des projets - | NDOUMBE NKOTTO Honoré Coordonnateur FOCARFE, Cameroun. |
| 14H30 – 15H00 | Communication 4.2. : Droits des communautés confrontées aux zones minières exclusives transfrontalières. cas des communautés riveraines des mines de fer et d'or de Mbalam au Cameroun - | PA'AH Patrice André, Expert en développement communautaire / Consultant en Foresterie, Cameroun |

| | | |
|-------------|--|--|
| 15H00-15H30 | Communication 4.3. : Les avantages sur le plan environnemental, Socio-économique et climatique d'une forêt plantée dans un plateau de l'Afrique centrale: cas du projet de reboisement de 8.000 ha sur le plateau de Batéké, Kinshasa-RDC - | SHUKU ONEMBA Nicolas , Directeur exécutif de l'Association Nationale pour l'Évaluation Environnementale (ANEE-RDC) |
| 15H30-16H00 | Communication 4.4. Gestion durable des forêts du bassin du Congo par leur contribution à la lutte contre le changement climatique : le cas des forêts de la cuvette centrale en République Démocratique du Congo | Boniface MBOKOLO YONGELI ESSIME : Chercheur et Directeur administratif et Financier au Centre de Recherches en Sciences Appliquées et Technologiques (CRSAT) en R.D.Congo |
| 16H00-16H30 | Pause café | Hôtel |
| 16H30-17H00 | Panel de discussions: Échanges pour dégager des éléments d'action pour la promotion de l'évaluation environnementale dans le secteur forestier en Afrique centrale | |
| 17H00 | Cérémonie de clôture | |